

TEMPERATURE

Du 22 février 1900.

Table with 3 columns: Fahrenheit, Centigrade, and weather notes for various times of day.

Bureau météorologique.

Washington, 22 février — Indications pour la Louisiane — Temps plus chaud et temps couvert vendredi avec pluie près de la côte; samedi pluie suivie de beau et plus froid; vents du sud.

MOMUS

LA COUR

DU ROI ARTHUR.

Les Chevaliers de la Table Ronde.

LA PARADE.

LE BAL.

Mlle May Waters, Reine. Miles Ethel Lande, Mattie Van Benthusen, Mariette Laroussin et Corinne Loebler, demoiselles d'honneur.

Connaissez-vous le Roi Arthur? C'était le plus beau prince des temps anciens et modernes; plus beau que le jour, plus brave que son épée, ayant des vertus à remuer la pelle et pas un seul vice, pas un seul défaut.

Est-ce qu'il y avait des vices, des défauts dans ce temps-là? Non, cent fois non. Rien que des qualités et des vertus. C'était un roi bien supérieur au prince charmant qui, soit dit entre nous, n'était qu'un assez vulgaire damoiseau.

Et quel admirable entourage il avait! quels vigoureux gais-lards que les guerriers de cette époque-là! de véritables Goliath pour la stature, des Samson pour la force, des Sullivans pour le biceps.

A la fois intrépides et invincibles, ils allaient toujours en avant et jamais en arrière. Avec eux, il ne faut pas chicaner sur la taille. Ils avaient tous de 10 à 12 pieds de haut; quelque fois plus, jamais moins. D'un coup de leur terrible rapière, ils vous tranchaient une montagne.

Quand ils éternuaient, tout le pays tremblait, et tous les humains, saisis d'effroi, leur disaient en frissonnant: "Dieu vous bénisse!" Ils méprisaient nos engins de destruction qui nous permettent de tuer notre ennemi à cinq ou six milles de distance, sans courir le moindre danger. Avec eux, c'était toujours le corps à corps, et ils ne connaissaient d'autre arme que leur rapière.

D'un coup de poing, ils assommaient un bœuf, et d'un coup d'épée, ils exterminaient toute une armée. Allez donc nous comparer à ces gais-lards-là; nous ne sommes pas d'eux que des pygmées; il nous faut monter

sur des échasses pour arriver à leur niveau, et encore....

C'est au milieu de ce monde gigantesque, fantastique, légèrement terrifiant, et, cependant, très bon enfant, que nous introduit Momus, de retour d'un voyage qu'il a fait, depuis une douzaine d'années dans les deux Mondes et dans mille autres lieux, pour trouver des sujets dignes de capter nos attentions et de provoquer nos admirations.

Nous envoyons nos sincères remerciements à Momus qui, paraît-il, n'a pas perdu son temps dans ses pérégrinations à travers les deux hémisphères, et à conserver toute sa gaieté, toute sa belle humeur d'antan. Quoiqu'on lui ait fait, jadis, bien des misères dans l'Olympe, à cause de son penchant à la raillerie—et il faut convenir que les mœurs un peu échevelées de tous les dieux et de toutes les déesses au milieu desquels il vivait, prêtait plus que de raison à la plaisanterie—il nous est revenu plus gai, plus amusant que jamais. La parade qu'il nous montrait, hier soir, était charmante. Il avait compris qu'il était indigne de sa dignité de se borner à nous donner de vulgaires bals dans une salle où l'on peut recevoir à peine trois mille personnes, et il nous a rendu nos plaisirs de jadis—une parade pouvant rivaliser de splendeur et d'entrain avec celles du passé.

Le voici qui nous apparaît sur son char éclatant de lumières, traîné par quatre lions dociles à sa voix. Il semble tout joyeux de reparaitre dans toute sa gloire, au milieu de ses anciens amis. Un char brillamment illuminé déploie ses couleurs et annonce en lettres gigantesques et rayonnantes le Couronnement d'Arthur. Il est entouré des chevaliers du temps, qui l'acclament dans la Cathédrale St-Paul.

La quatrième table nous représente Tristan et Yseult, sujet très intéressant, que l'illustre Wagner a daigné mettre en musique. Nous lui laissons humblement la parole. C'est très beau, cette musique, mais un peu obscur.

Ce voulez-vous? C'est une œuvre de génie. Si elle était facilement compréhensible et à la portée de tout le monde, ce ne serait plus qu'une vulgaire composition, à la façon des Huguenots et du Prophète. Inclinez-vous humblement et passons.

Le tableau nous représente un roi plus terrible que Barbe Bleue; un géant qui a déjà envoyé dans l'autre monde cinq rois de ses connaissances, pour l'innocent plaisir de se faire un manteau avec leurs barbes. Il a déjà onze barbes à sa disposition; il lui en faudrait une douzième pour compléter le manteau. Il ne trouve rien de plus simple que d'aller coup r la barbe du Roi Arthur. On conçoit que la proposition ne soit pas tout à fait du goût d'Arthur, et qu'il refuse. Il est plus que probable qu'en pareil cas, nous en eussions tous fait autant.

Merlin est le plus célèbre des enchanteurs passés, présents et probablement futurs. Il chassait tous les chagrins; il semait partout autour de lui les félicités et il guérissait tous les maux, depuis les peines les plus poignantes du cœur jusqu'aux cors aux pieds. Il a fait fortune, ce grand Merlin; sa renommée a traversé les âges et est parvenue jusqu'à nous. N'empêche que, s'il reparaitrait aujourd'hui parmi nous, il courrait grand risque d'en avoir pour quatre ou cinq jours de prison et \$20 ou \$30 d'amende.

Un des plus gracieux tableaux qui constituent cette superbe procession est celui qui représente Lancelot enlevé, tout

jeune encore, par une fée qui se précipite avec lui dans un lac au fond duquel se trouve un magnifique palais que la fée habite, et où elle élève avec amour son nourrisson. Lancelot devient un chevalier qui passe sa vie à combattre les maléfices d'un indigne fils de cette fée.

Rien de touchant comme les amours de ce chevalier et de la reine Genièvre. Le roman de Lancelot du Lac est un chef d'œuvre de cette époque, si féconde en ouvrages de ce genre.

LES CABLES Sous-Marins.

On vient de distribuer le projet de loi présenté par le gouvernement et relatif à l'établissement d'un réseau de lignes télégraphiques sous-marines, lisons-nous dans les Débats. Le programme ainsi soumis à la Chambre n'est qu'un programme partiel. Il sera complété plus tard. Tel qu'il est, il comprend quatre lignes distinctes.

La première rattacherait nos possessions occidentales d'Afrique à l'Algérie. Un câble partant d'Oran, passant par Tanger, aboutirait à Saint-Louis en utilisant la ligne Saint-Louis-Ténériche qui existe déjà et dont nous avons la nue propriété. Il aura une longueur totale d'environ 2,000 milles marins. Oran étant déjà rattaché à Marseille, nous aurons ainsi une communication télégraphique sous-marine avec le Sénégal, communication qui, il est vrai, touchera sur deux points à des territoires étrangers.

La seconde ligne joindra nos établissements du golfe de Bénin au Congo français. Elle aura 660 milles environ. Elle communiquera avec la première, soit par la voie de terre, au moyen des télégraphes qui existent déjà au Soudan et dont le projet actuel assure l'achèvement, soit par la voie de mer, au moyen de câbles anglais. L'établissement de câbles français sous-marins entre le Sénégal et le Bénin est indiqué par le projet comme pouvant être exécuté plus tard, mais ne figure pas dans le projet actuel.

La troisième ligne, de 455 milles environ, reliera la Réunion à Madagascar qui est déjà, on le sait, rattaché au continent africain par Mozambique. A partir de ce dernier point, il faudra continuer à se servir de l'entremise des câbles anglais pour communiquer avec l'Europe, en attendant que nous nous soyons assurés une jonction indépendante par un câble français à travers la mer Rouge et la Méditerranée, ou qu'on ait trouvé une combinaison pour raccorder Mozambique à notre Congo au moyen d'un fil aérien couvrant le continent africain par les possessions portugaises, allemandes, et le Congo belge.

Enfin, la quatrième câble partait de Haïti pour rejoindre, "à un point à déterminer au nord de Hong-Kong", le réseau de la grande Compagnie des télégraphes du Nord, dont les lignes sous-marines chinoises sont reliées à l'Europe par la Sibérie. Ce câble aurait environ 1,300 milles. Une fois établi, il nous affranchirait de la nécessité d'emprunter les lignes anglaises pour correspondre avec notre empire indo-chinois.

Tel est le programme soumis en ce moment à la Chambre. Il comprend, on le voit, quatre câbles d'un développement d'à peu près 4,400 milles, et certaines lignes aériennes à poser ou à améliorer entre le Soudan et la Guinée française. Les compléments naturels qu'il appellerait, et qui s'exécuteront plus tard, sont faciles à indiquer. Ils consistent, notamment, dans le prolongement du câble de St-Louis jusqu'à la Guyane française, pour établir une communication directe avec l'Amérique du Sud et créer un circuit avec les câbles français reliant déjà Brest aux Antilles et au Brésil, dans l'établissement d'une ligne directe allant de Brest au Sénégal, sans point d'appui sur territoire étranger, dans la création d'un

LES CABLES

Sous-Marins.

On vient de distribuer le projet de loi présenté par le gouvernement et relatif à l'établissement d'un réseau de lignes télégraphiques sous-marines, lisons-nous dans les Débats. Le programme ainsi soumis à la Chambre n'est qu'un programme partiel. Il sera complété plus tard. Tel qu'il est, il comprend quatre lignes distinctes.

La première rattacherait nos possessions occidentales d'Afrique à l'Algérie. Un câble partant d'Oran, passant par Tanger, aboutirait à Saint-Louis en utilisant la ligne Saint-Louis-Ténériche qui existe déjà et dont nous avons la nue propriété. Il aura une longueur totale d'environ 2,000 milles marins. Oran étant déjà rattaché à Marseille, nous aurons ainsi une communication télégraphique sous-marine avec le Sénégal, communication qui, il est vrai, touchera sur deux points à des territoires étrangers.

La seconde ligne joindra nos établissements du golfe de Bénin au Congo français. Elle aura 660 milles environ. Elle communiquera avec la première, soit par la voie de terre, au moyen des télégraphes qui existent déjà au Soudan et dont le projet actuel assure l'achèvement, soit par la voie de mer, au moyen de câbles anglais. L'établissement de câbles français sous-marins entre le Sénégal et le Bénin est indiqué par le projet comme pouvant être exécuté plus tard, mais ne figure pas dans le projet actuel.

La troisième ligne, de 455 milles environ, reliera la Réunion à Madagascar qui est déjà, on le sait, rattaché au continent africain par Mozambique. A partir de ce dernier point, il faudra continuer à se servir de l'entremise des câbles anglais pour communiquer avec l'Europe, en attendant que nous nous soyons assurés une jonction indépendante par un câble français à travers la mer Rouge et la Méditerranée, ou qu'on ait trouvé une combinaison pour raccorder Mozambique à notre Congo au moyen d'un fil aérien couvrant le continent africain par les possessions portugaises, allemandes, et le Congo belge.

Enfin, la quatrième câble partait de Haïti pour rejoindre, "à un point à déterminer au nord de Hong-Kong", le réseau de la grande Compagnie des télégraphes du Nord, dont les lignes sous-marines chinoises sont reliées à l'Europe par la Sibérie. Ce câble aurait environ 1,300 milles. Une fois établi, il nous affranchirait de la nécessité d'emprunter les lignes anglaises pour correspondre avec notre empire indo-chinois.

Tel est le programme soumis en ce moment à la Chambre. Il comprend, on le voit, quatre câbles d'un développement d'à peu près 4,400 milles, et certaines lignes aériennes à poser ou à améliorer entre le Soudan et la Guinée française. Les compléments naturels qu'il appellerait, et qui s'exécuteront plus tard, sont faciles à indiquer. Ils consistent, notamment, dans le prolongement du câble de St-Louis jusqu'à la Guyane française, pour établir une communication directe avec l'Amérique du Sud et créer un circuit avec les câbles français reliant déjà Brest aux Antilles et au Brésil, dans l'établissement d'une ligne directe allant de Brest au Sénégal, sans point d'appui sur territoire étranger, dans la création d'un

Distributions automatiques.

Les distributeurs automatiques sont décidément admirables. L'avenir est à eux. Il y a quelques années à peine, ils faisaient leurs débuts modestes en offrant aux passants, en échange d'une pièce de dix centimes, des boîtes de pastilles et d'autres menues fantaisies. Les distributeurs donneront ensuite des lunettes dans les théâtres, des tickets dans les gares, des cartes et des timbres dans un bureau de poste. Ils se préparent maintenant, à force de progrès, à supprimer, à remplacer complètement l'employé vendeur et la demoiselle de magasin. Aucun genre de vente, si compliqué qu'il soit, ne semble devoir leur rester impossible, puisque la Nature nous apprend aujourd'hui qu'un nouvel appareil distribue automatiquement à tout myope et à tout presbyte un lorgnon ou des lunettes munis exactement des verres qui conviennent à sa vue. Vous mettez une pièce d'argent dans la fente traditionnelle; vous regardez à travers une ouverture spéciale des caractères d'imprimerie placés dans l'appareil; entre l'ouverture et le texte, se trouve un disque muni sur son pourtour d'une série de verres gradués; vous faites tourner ce disque avec une manivelle; vous arrêtez quand vous êtes au point; un ressort se déclanche et, par une glissière, un lorgnon à votre vue tombe dans la main. C'est en Angleterre que se voit cette merveille. Nous avons donc maintenant l'opticien automatique; à quand le dentiste et le médecin?

Comment le gouvernement compte-t-il procéder, soit pour la construction, soit pour l'exploitation des diverses lignes prévues par son projet? C'est une question à laquelle son exposé des motifs ne répond pas d'une façon bien précise. On y voit que, pour la construction, le gouvernement considère comme profitable de faire exécuter les travaux, "aux frais et pour le compte de l'Etat", par l'industrie privée française. On y voit aussi que, pour l'exploitation, il compte la remettre à des compagnies "dont la constitution ne semble pas devoir soulever de difficultés sérieuses". Cela paraît signifier que la construction et l'exploitation seraient scindées, qu'on s'adresserait pour l'une à des entrepreneurs qui ne seraient chargés que de faire des travaux en régie ou à forfait, et dont la tâche serait terminée une fois le réseau établi; qu'on traiterait ensuite et séparément pour l'autre, avec une ou plusieurs compagnies fermières à créer.

C'est là une combinaison assez singulière. L'Etat, à raison, nous l'avons déjà dit, de ne vouloir ni construire, ni exploiter directement. Il est un très mauvais et très coûteux industriel. Mais on ne comprend pas bien pourquoi il s'interdirait de traiter à la fois pour la construction et l'exploitation ou, en d'autres termes, pourquoi il ne s'adresserait pas à l'initiative privée, qui entreprendrait les travaux et exploiterait les lignes moyennant une subvention ou une garantie, d'après un cahier des charges assurant à l'Etat, au point de vue politique et financier, le contrôle indispensable. C'est le régime qui a été appliqué en Angleterre. On sait les magnifiques résultats qu'il y a produits. On n'aperçoit pas pourquoi l'exposé des motifs à l'air de l'écartier.

Il est vrai que, d'après ce même document, on se réserve d'y revenir "dans la suite". Mais ces mots ne sont pas d'une clarté parfaite. Veulent-ils dire que, pour les câbles compris dans le projet actuel, on pourra revenir, plus tard, à des arrangements portant en même temps sur la construction et l'exploitation? Comment cela sera-t-il possible, une fois les travaux faits par voie d'entreprise spéciale? Si, au contraire, le programme actuel sera exécuté sous le régime de la construction et de l'exploitation scindées, et que les autres lignes pourront être établies d'après un autre système, celui de la construction et de l'exploitation réunies dans les mêmes mains? Mais, si cet autre système est bon, pourquoi ne s'en servir pas pour tout de suite? Il semble que, sur ces différents points, la pensée des rédacteurs de l'exposé des motifs n'ait pas été très nette.

THEATRE DE L'OPERA.

Ce soir, par extraordinaire, la direction de l'Opéra donne un des opéras les plus étonnants du répertoire français, "Rigoletto", la meilleure, peut-être des œuvres de Verdi.

C'est, nous dit-on, la dernière représentation de souscription pour cette saison. Demain, samedi, deux représentations—en matinée, Carmen, et le soir, spectacle de gala, au bénéfice de M. Charley, qui nous a amené, cette année, une troupe d'une valeur tout à fait exceptionnelle. Le grand répertoire n'a jamais été aussi brillamment interprété et nous ne croyons pas que l'on puisse citer dans le passé une troupe aussi complète, aussi heureusement composée. Nous avons la ferme confiance que la salle, demain soir, sera comble. On donne "Salomé", le grand succès de la saison.

Le Récital du Prof. Kruger. Nos lecteurs savent que le Prof. Kruger, un très brillant pianiste qui nous arrive de Cincinnati, devait donner, aujourd'hui même, à 3 h. 30, un grand récital, à la salle de la Y. M. C. Ass., sous les auspices de laquelle il se présente au public de la Nouvelle-Orléans.

Voici le programme du concert qu'il doit donner samedi, à 3 h. 30, dans la même salle, 815, rue St-Charles: Sonata, op. 53, C. major, L. Van Beethoven. (Waldstein Sonata.) Allegro con brio. Introduzione, Molto Adagio. Rondo, Allegretto moderato presto.

Pastorale capriccio. Dominies Scarlati Taalig. Les Sources, op. 36, No 4. Th. Leschetizky. Nachtsong, op. 8, No 1. Herm. Gens. A. Henselt. Nocturne, op. 15 N. 2. Etude, op. 10, N. 7. Ballade, op. 4, F. N. 3.—F. Chopin. Spinning Song from "The Flying Dutchman". Wagner-Liszt. Polonoise E-major. F. Liszt.

Le récital de Signor Valenza s'ajourne. Comme nous l'avions annoncé, Signor S. L. Valenza qui s'est fait, comme harpiste, une brillante réputation dans les concerts, en France, en Angleterre, en Australie, et autre part encore, devait donner aujourd'hui, vendredi, à deux heures de l'après-midi, un récital sur son instrument, à la salle Grunewald, 735, rue Canal. Nous apprenons que le célèbre maître n'aura pas lieu aujourd'hui; elle a été ajournée au 1er mars.

Le fait est regrettable. M. Valenza du talent et de la réputation. Bien des amateurs s'approprient à aller l'entendre et l'applaudir, mais partie remise n'est pas perdue, grâce à Dieu.

Athénée Louisianais. CONCOURS DE 1899. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année: "Charles Gayarré et ses œuvres."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1900 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces. L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier échantonné, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Ils ne devront pas dépasser 25 pages. Chaque manuscrit sera remis

Après les ministres de Wm H. West qui viennent d'être a chaleureusement applaudis, la direction du Crescent va nous donner dimanche "The Musketeers". Les Mousquetaires. Intitulé de faire l'éloge de cette pièce que tout le monde connaît de reste.

En quelques minutes les choses furent remises en état et quand dame Annette revint, il était impossible qu'elle se doutât de l'importance qu'avait eue la visite de simple curiosité de l'étudiante russe.

—Tiens! fit-elle très étonnée, il ne dit plus rien. —En effet, répondit Charlotte Garguille, ça lui a passé tout d'un coup. Mademoiselle croit que la situation de ce pauvre homme peut s'améliorer.

—Ah! tant mieux pour lui! En tout cas, je ne suis pas fâchée de le voir cesser sa plainte continuelle. Ce n'était pas galant, je vous assure, de l'entendre hurler nuit et jour... —Le fait est, opina Charlotte, qui ne voulait pas contrarier dame Annette dont il avait encore besoin, le fait est que le malade du baron, s'il est un peu soulagé pour toute la maison.

—Sur ces paroles, Mlle de Bude et son intelligent introducteur prirent congé et se retirèrent. Dès qu'ils furent installés dans la voiture qui les attendait à la porte, Mlle de Bude dit à Garguille: —Il y aura quelques soins spéciaux à donner au malheureux que je viens d'affranchir.—Je l'espère—de paralysie et de la folie. Est-ce que vous pouvez les lui assurer, en secret? —Oui, mademoiselle. Je m'en charge.

—Bien. Je vais vous écrire mes prescriptions et vous vous procurerez les médicaments nécessaires. —Comptez sur moi. —Le baron de Luckner est bâti en athlète; il a fallu pour le réduire à sa détresse présente une série de manœuvres criminelles et l'usage constant des stupéfiants. Il a cependant résisté et je crois qu'à dans ses muscles secs assez d'énergie pour surmonter son mal.

—Et si peut qu'il revienne à la vie pensante et agissante. Mais alors, il faudrait être là pour le reconforter, lui donner espoir. —Je tâcherai d'y être. Mais à mon défaut, je puis compter sur mon employé Letrude, grâce auquel nous avons pied dans la maison.

—Bien. Il faudrait essayer, le moment venu de faire sortir le malade de cette pièce bouchée où l'air respirable manque. —Nous le promènerons autour du salon, toutes fenêtres ouvertes. —Et puis, il faudrait le soustraire aux atteintes possibles de ceux qui ont intérêt à le maintenir dans le silence et dans l'immobilité.

—Dame! fit Garguille dont l'esprit alerte avait droit au but, il n'y a qu'à l'enlever dès qu'il aura repris connaissance et qu'il se tiendra debout. Mais c'est une solution?... —Nécessaire.

Et Charlotte s'empressa d'enlever tous les objets tachés de sang et de faire place nette autour du malade. —L'air essayait et rangeait ses instruments dans sa trousse.

—L'air essayait et rangeait ses instruments dans sa trousse. —L'air essayait et rangeait ses instruments dans sa trousse.

Feuilleton

—DE— 'Abeille de la N. O.

Commencé le 13 décembre 1899

LE LYS D'OR

PAR LOUIS LETANG.

TROISIÈME PARTIE.

MARIE-MADELEINE.

VII

RÉSIGNÉE ET BIENFAISANTE.

dire un médecin près du malade, mais vous.... une jeune fille....

—Bien. Je verrai ce malheureux. Et j'essaierai de reconnaître s'il existe quelque espoir d'améliorer son état. —Oh! mademoiselle, fit Charlotte Garguille en s'inclinant, vous êtes bonne comme le bon Dieu!... Claire eut un triste sourire et ne répondit pas.

Elle pria le jeune homme de l'attendre dix minutes et elle monta dans sa chambre passer une robe de ville et prendre un chapeau. A tout hasard, elle glissa dans le petit sac-à-main qu'elle portait une trousse de chirurgien.

Deux heures après, Charlotte introduisit Mlle de Bude dans l'appartement de la rue Saint-Honoré.

—Elle expliqua rapidement, à voix basse, que sa compagne était une étudiante russe qui allait passer sa thèse de doctorat et qui avait choisi comme sujet: les maladies causées par les lésions du centre nerveux. Lui ayant parlé par hasard du cas tout à fait spécial de M. le baron de Luckner, elle avait témoigné le désir de le voir.

Ciosité de savante, n'est-ce pas? qui ne tirait pas à conséquence? Une simple visite qui ne peut être grand service à l'étudiante en lui fournissant un argument nouveau en faveur de sa thèse?

Dame Annette ne vit pas d'inconvénient à la visite demandée. Cela ne tirait pas à conséquence, en effet. Et puis, qui le saurait!...

Claire fut donc conduite dans la pièce matelassée, presque sans air où le malheureux se consumait lentement. En voyant cette face maigre, crenelée par la souffrance, et considérant cette pauvre loue humaine qui ne manifestait son existence que par un appel plaintif et obstiné, Mlle de Bude fut saisie d'une profonde pitié.

Elle s'approcha du malade et l'examina en silence. —Si vous pouviez éloigner cette femme quelque temps?... demanda-t-elle à Charlotte, en désignant dame Annette.

Celui-ci transmit ce désir au jeune Letrude qui papillonnait toujours autour de la gouvernante. —Bon, fit-il, je m'en charge. Et en effet, au bout de quelques minutes, par d'intelligentes agaceries, l'ancien sous-officier des sapeurs-pompiers de Paris fut entraîné dame Annette hors de la pièce.

—C'est bien ce que vous pensez, dit Mlle de Bude; le bourrellet que voici—et elle touchait le crâne du baron de Luckner—est formé autour d'un projectile lancé volontairement dans la plaie par ceux qui ont soigné cet homme—s'il a été soigné—tellement l'extraction est facile. Te-

nez. Et saisissant un scalpel dans sa trousse, la jeune savante entre-taila sans hésitation la protubérance enflée et à l'aide d'un crochet d'acier rapidement saisi et adroitement manié, elle fit sauter sur le sol une balle de revolver cylindro-conique, calibre 12, que Charlotte-Garguille s'empressa de ramasser.

La pointe de cette balle, expulsi- appuyait sur les enveloppes du cerveau endommagé au moment de la pénétration. Elle avait pour effet de causer une paralysie presque totale du corps et l'engourdissement de toutes les facultés de l'âme.

—Cependant, continuait-elle, le cerveau, encore robuste, avait une tendance à repousser cette gêne terrible ou, du moins, à l'éloigner de la pointe de plomb qui le blessait. Des tentatives de guérison par la nature même se produisaient ainsi à intervalles presque réguliers, de plus en plus longs par suite de l'affaiblissement du sujet; mais alors la mémoire revenait au malheureux, et avec elle l'obsession de la dernière scène, à la fin de laquelle il avait été terrassé, abattu comme un chêne frappé de la foudre.

Il revivait cette scène, il s'exaspérait, il combattait, son cerveau se tendait, s'enflammait et se blessait de nouveau à la

pointe du plomb toujours présente. Cycle fatal dont ce malheureux ne fit jamais sortir.... —Sans votre bienveillante intervention, mademoiselle!

—Pendant qu'elle parlait, Mlle de Bude avait assésé la plaie avec un mouchoir, fait un rapide pansement antiseptique, et elle avait finalement recousu les bords de l'incision qu'elle avait faite.

Le baron de Luckner avait à peine tre-sailli aux deux phases douloureuses de l'opération, seulement la plainte s'était subitement arrêtée sur les lèvres inquiètes.

Ses prunelles avaient perdu leur fixité et il regardait autour de lui avec des yeux troubles.

—Sa physionomie n'est déjà plus la même, fit Charlotte-Garguille. —Dieu voudra peut-être mettre un terme à de trop longues souffrances, murmura Claire de Bude avec humilité.

—Mais, poursuivit-elle, faisons disparaître toute trace du pansement que je viens de faire. Il est inutile de mettre les gens de cette maison dans notre secret.

—Bien volontiers, mademoiselle.

Et Charlotte s'empressa d'enlever tous les objets tachés de sang et de faire place nette autour du malade.

—L'air essayait et rangeait ses instruments dans sa trousse.